

## La notion de disposition peut-elle nous aider à comprendre l'innéité du langage ?

Cet exposé propose d'évaluer la conception dispositionnelle de l'innéité formulée par Stich (1975) qui se trouve déjà chez Descartes dans ses *Notae in Programma quoddam*. Attribuer une propriété dispositionnelle d'un objet, c'est dire quel sera son comportement, dans certaines conditions, si les circonstances sont normales ou naturelles. En ce sens, une compréhension raisonnable de l'innéisme est dispositionnelle. En effet, la pertinence de l'hypothèse d'une faculté innée du langage implique que l'innéité ne se réduise pas à la présence à la naissance. Les innéistes reconnaissent toujours la nécessité de l'interaction avec l'environnement pour déclencher l'activation d'une propriété innée. Le terme d'inné dénote donc la présence implicite d'une propriété qui a besoin de l'environnement pour se manifester. Stich (1975) reformule alors la conception de l'innéité cartésienne en la transposant au problème des croyances de la manière suivante: « une personne possède une croyance innée à l'instant T si et seulement si depuis le début de sa vie, il est vrai que, si elle atteint ou atteignait l'âge approprié alors, selon le cours normal des choses, elle aurait la croyance en question soit de manière occurrente, soit de manière dispositionnelle ». La proposition de Stich peut dès lors nous servir à faire une interprétation raisonnable de l'hypothèse de Chomsky concernant l'innéité de la syntaxe : un environnement linguistique est nécessaire pour que l'on acquière des concepts linguistiques ; à partir de ces concepts linguistiques, on forme des propositions à leur sujet qui ne sont pas dictées par l'expérience. Un nativisme raisonnable est de type conditionnel : il peut y avoir une grammaire universelle innée quand bien même certains hommes n'apprennent jamais à parler. Cette conception est intuitivement convaincante.

Cependant, la formulation d'une conception conditionnelle comporte un risque majeur que Stich lui-même a signalé : celui de mener à l'affirmation vide selon laquelle toutes les croyances sont innées. Comment faire la différence entre les croyances construites à partir des concepts acquis empiriquement et celles contenues analytiquement dans ces concepts ? Dans le cas du langage, comment savoir que les propositions linguistiques (et notamment la croyance selon laquelle les transformations syntaxiques sont fondées sur la structure) sont formées par l'esprit à partir des concepts linguistiques acquis empiriquement ou bien si ces croyances sont elles-mêmes contenues dans ces concepts ? La proposition de Stich ne permet pas de faire véritablement la différence entre des croyances innées parce que construites à partir de concepts acquis empiriquement et des croyances non innées parce que contenues intrinsèquement dans ces concepts.

L'analyse de Stich a néanmoins montré deux choses qui, à mon sens, sont pertinentes pour concevoir l'innéité : 1) L'inné est une propriété conditionnelle. 2) Si, selon Stich, pour parler de croyances innées, il faut pouvoir les construire à partir d'un concept, sans qu'elles en découlent naturellement, il apparaît essentiel de s'intéresser d'abord au phénomène d'acquisition des croyances. Partir du phénomène d'acquisition permet d'éviter le risque de présupposer la nature de ce qui est inné et le type d'environnement à prendre en compte. En effet, les théories qui prennent le développement du langage au sérieux comme celle de Tomasello, 2003 (et notamment l'étude de la structure des interrogatives polaires) ont le mérite d'éviter d'être guidées par l'intuition de ce qui doit compter comme inné ou comme non inné (par exemple préjuger de la nature épistémique et syntaxique de ce qui est inné), et de ne pas préjuger du type d'apprentissage mis en jeu (non réduit à un simple pouvoir associatif ou inductif), de l'objet de l'apprentissage (la connaissance linguistique elle-même), du type d'environnement à prendre en compte (non réduit à un ensemble d'échantillons linguistiques). C'est seulement à partir de ces explications développementales que l'on peut en inférer les conditions. Ces dernières sont les termes primitifs qui rendent cette explication plausible. L'inné est ainsi identifié à un *terme conditionnel primitif*. C'est donc la théorie de l'explication de l'acquisition de la connaissance du langage qui doit guider nos hypothèses sur l'innéité du langage. S'il y a une dépendance entre le type d'explication de l'acquisition des connaissances et la nature de ce qui est inné, ce n'est qu'en référence à une explication de l'acquisition que le concept d'inné a un sens. Une conception conditionnelle de l'inné permet d'avoir une conception dynamique capable d'intégrer à mesure qu'elle a lieu la progression des études concernant le développement du langage.